

LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC ANNONCE LE LANCEMENT DU PREMIER FONDS DE DETTE DEDIE AU LOGEMENT A MARSEILLE

Marseille, le 20 mars 2024 – La Caisse d'Épargne CEPAC annonce le lancement d'un fonds de dette exceptionnel de 300 millions d'euros, à destination des bailleurs, collectivités territoriales, établissements et sociétés publiques d'aménagement afin de contribuer massivement à l'effort de financement du logement à Marseille.

Cette initiative vise à aider les bailleurs, les collectivités et les organismes publics à financer l'accélération de la production de logements sociaux et intermédiaires à Marseille. En 2022, des engagements ont été pris pour répondre à la crise du logement, dans le cadre des Etats Généraux du Logement, organisés à l'initiative de la Ville de Marseille.

Acteur engagé du territoire, utile à tous, la Caisse d'Épargne CEPAC a travaillé dans une démarche partenariale et de proximité avec les acteurs institutionnels du territoire. Ainsi, **le lancement d'un fonds de dette exceptionnel de 300 millions d'euros, s'inscrit dans le contrat d'utilité de notre banque** et apporte une réponse concrète aux Etats Généraux du Logement.

Ce fonds **financera sur des durées de 10 à 50 ans, des opérations de constructions nouvelles, des réhabilitations, des rachats de patrimoine, des acquisitions de foncier, et des opérations d'aménagement.**

A l'issue du déploiement du fonds, 30 000 euros seront reversés à la Fondation l'Abbé Pierre, pour conduire un projet œuvrant contre le mal-logement à Marseille.

Christine Fabresse, Présidente du Directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC : « *Le lancement de ce fonds de dette exceptionnel de 300 millions d'euros par la Caisse d'Épargne CEPAC représente une opération emblématique et inédite sur nos territoires. A travers la construction, la réhabilitation, le rachat de patrimoine, l'aménagement, elle répond à sa mission d'utilité et d'intérêt général au service du territoire et de ceux qui y vivent, comme elle le fait depuis déjà 200 ans. La Caisse d'Épargne CEPAC est fière de s'engager durablement, ici à Marseille, pour que ses habitants puissent, quels que soient leurs moyens financiers, bénéficier de logements adaptés, sûrs et écoresponsables.* »

Benoît Payan, Maire de Marseille : « *La Caisse d'Épargne CEPAC fait confiance à Marseille. La démarche que j'ai initié avec les états généraux du logement à Marseille porte ses fruits. De nombreux partenaires, de nombreux investisseurs, comprennent qu'il est enfin possible d'investir à Marseille. Construire du logement accessible pour tous et durable est au cœur de notre ambition pour recoudre Marseille et la rendre plus juste. Le travail de notre équipe municipale porte ses fruits, et ça se voit concrètement.* »

A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC

Banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Épargne CEPAC accompagne 1,5 millions de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Épargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses plus de 300 000 clients-sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 3,5 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE. Soutien sans faille du monde du sport et de la culture, la CEPAC est partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Site institutionnel : <https://caissedepargne-cepac.fr>

Contact Presse : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la Communication - emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92